Sous la bannière des "*Ouvriers Réunis"*

Les *Ouvriers réunis*

En 1882 des artisans et commerçants montbrisonnais forment une société de secours mutuels. L'autorisation du préfet est obtenue le 25 septembre. La première assemblée générale se déroule le 15 octobre 1882, salle de la Chevalerie, en mairie de Montbrison. La mutuelle n° 94, dite des "*Ouvriers Réunis de Montbrison"* est née. Pourtant aucun ouvrier ne figure dans son premier bureau. Il faut prendre le mot "*ouvrier"* dans le sens large. L'ouvrier est celui qui gagne sa vie en travaillant, quel que soit son métier.

Bien sûr son premier but est de se protéger, grâce à la solidarité, des aléas de la vie. "*Un pour tous, tous pour un"*. A la fin du 19e siècle, la belle idée de la mutualité se répand largement.

Devenir mutualiste suppose un vrai engagement. Pour entrer chez les "*Ouvriers Réunis*", il faut avoir au moins 18 ans et pas plus de 45 ans, être d'une *"parfaite probité".* Et payer une cotisation de 1 F par mois. Ce n'est pas rien. Rappelons que le salaire journalier moyen est alors voisin de 4 F. En cas de maladie, les frais médicaux sont remboursés. Une indemnité journalière de 1 F est versée. Lors du décès d'un membre, la société verse 40 F pour frais funéraires. Les mutualistes sont tenus d'assister aux funérailles sous peine d'amende.

"Deux mains qui se serrent"

Les obsèques ont d'ailleurs une grande importance aux yeux des premiers mutualistes. Il s'agit de vivre et de mourir dignement. Chacun doit être fier de son état, fut-il le plus modeste travailleur. En cela se perpétue la tradition des anciennes confréries. Des signes, des symboles sont nécessaires. L'insigne, le drap mortuaire, la bannière en sont quelques-uns.

La première décision du bureau est d'adopter, le 12 novembre 1882, l'insigne de la société : "*deux mains qui se serrent"*. Il coûte 1,50 F. Son port est obligatoire pour les membres chaque fois que la société se réunit. Le mutualiste doit être fier de le porter. L'insigne est là pour lui rappeler ses droits et, surtout, ses devoirs.

Ensuite, dès le 8 avril 1883, le bureau organise une loterie pour acheter un drap mortuaire et un brancard. Car on entre dans la mutuelle pour toute une vie. Les funérailles seront célébrées plus dignement. Trois mille billets à 0,50 F sont mis en vente car rien ne doit être distrait du produit des cotisations ! La *Maison Bret* de Lyon se charge de la confection du drap, une grande pièce de tissu noir brodé d'argent. Coût total : 676 F : six mois de salaire d'un ouvrier ! Et Pierre Rival, maître menuisier, fabrique le brancard pour 110 F.

Une magnifique bannière

Il reste enfin à se doter d'une bannière. C'est chose faite en 1891. Une souscription et un don de 100 F de Mme Bayle, née Bouchet, permettent son achat. Verte, brodée d'or, cette somptueuse et lourde enseigne ressemble à une bannière d'église. L'insigne de la société et l'écu de la ville remplacent simplement l'image de saint Vincent, de saint Fiacre ou de saint Isidore. Dès lors la bannière des "*Ouvriers réunis"* suit tous les cortèges funèbres des mutualistes. Elle figure aussi pendant près d'un siècle aux congrès, banquets et fêtes de la mutualité. Des médailles du souvenir chargent sa hampe.

Mais les temps changent. Les sociétés mutuelles ont bravement préparé l'arrivée d'acquis sociaux qui s'ouvrent à tous. Pensons à la Sécurité Sociale ! Elles se regroupent, se modernisent, changent de nom. Les "*Ouvriers Réunis*" disparaissent en l'an 2000. Leur bannière est aujourd'hui au repos dans les réserves de la Diana. Une retraite méritée...

Joseph Barou

Sources : archives de la mutuelle n° 94, *la Diana*. [La Gazette du 17 novembre 2006]